

6 RÉGION

GIMEL

Le projet de déchetterie a été accepté dans l'urgence

Le plan partiel d'affectation (PPA) «Au Croset Sud», présenté par la Municipalité lors de la dernière séance du Conseil communal, a été approuvé par la majorité des élus. L'adoption de ce PPA permettra d'entamer les travaux de réorganisation de la déchetterie actuelle, visant ainsi à encourager le tri sélectif auprès des habitants, tout en facilitant la circulation sur le site.

La décharge communale se trouvant jusqu'alors en zone agricole, il n'aurait pas été possible d'entamer les modifications projetées sans ce changement d'affectation, quand bien même la déchetterie actuelle bénéficie d'un permis d'exploitation depuis 1996. C'est ce qu'a confirmé le Service du développement territorial de l'Etat de Vaud. Il est donc prévu d'affecter cette parcelle à une «zone spéciale de traitement des déchets».

Cependant, de nombreuses voix au sein du Conseil se sont élevées contre la procédure inhabituelle dont a fait l'objet la présentation de ce préavis. En effet, selon le procédé en vigueur à Gimel, le préavis et le rapport de la commission auraient dû être déposés lors de deux séances distinctes, ce qui n'a pas été le cas. Les conseillers n'ont donc pas eu le temps d'en prendre connaissance suffisamment à l'avance, selon certains d'entre eux.

La syndique Sylvie Judas a justi-

Si nous n'adoptons pas ce PPA avant fin décembre, nous perdrons la subvention.»



SYLVIE JUDAS
SYNDIQUE DE
GIMEL

fié cette procédure par l'urgence de la situation: «Si nous n'adoptons pas ce PPA avant le 31 décembre, nous ne pourrons pas obtenir les 150 000 francs de subvention cantonale pour la réorganisation de la déchetterie.» Cependant, l'un des membres de l'organe délibérant a suggéré que la Municipalité anticipe mieux, de façon à ne pas forcer le Conseil à prendre des décisions hâtives en fin d'année, pour bénéficier d'éventuelles subventions cantonales. A quoi, la cheffe de l'exécutif a rétorqué que la procédure concernant le PPA avait été initiée au début de l'année déjà, mais avait pris du temps. **SGU**

GIMEL

Statu quo pour les impôts



Lors de leur dernière séance, les élus gimelans ont accepté sans discussion et à l'unanimité le maintien de l'impôt communal à 71,5 points de l'impôt cantonal de base (archives photo Cédric Sandoz). Celui-ci tient compte des investissements en cours et permettra la réalisation de la nouvelle déchetterie (lire ci-dessus) et du futur bâtiment multifonctions. Pour rappel, cet édifice devisé à 2,5 millions de francs réunira sous un même toit une unité d'accueil de la petite enfance (UAPE), les locaux de la fanfare et une buvette pour les joueurs et amis du club de football Gimel-Bière. Enfin, tous les autres taux d'imposition sont maintenus pour la troisième année consécutive. **SGU**

MÉMENTO



BEAUSOBRE/LDD

MORGES
Beausobre, à la folie
A mi-chemin entre les Nuls et Elie Kakou, **Ary Abittan** aime l'humour méchant et les prises de risques. Il tient la vedette ce vendredi au Théâtre de Beausobre (20h) avec son spectacle «A la folie... pas du tout». Avec, en plus, un talent d'acteur, il s'attaque à une galerie de personnages déjantés, dans une mise en scène signée Judith Elmaleh. www.beausobre.ch

ROLLE

Paul Millns au Casino
Souvent comparé à Joe Cocker et Tom Waits, Paul Millns sera en concert ce vendredi (20h30) avec son «Band». Il convainc son auditoire par des textes intelligents et sensibles, sur des musiques soul, blues et rock. 021 825 12 40 www.theatre-rolle.ch

NYON

«Territoire» à Focale
La galerie de la place du Château expose le travail photographique de Kleio Obergfell dès ce samedi (vernissage 17h30). Lauréate du prix Focale, elle présente avec «Territoire» le portrait d'une communauté dite marginale, semi-urbaine, établie aux portes de la ville de Genève. Un choix de vie qui se situe à l'entre-deux d'un réseau social, culturel et spatial. A voir jusqu'au 21 décembre. **LR**

PERROY

Feu vert pour Tristan
Après le retrait des deux oppositions par leurs auteurs au sujet du projet du célèbre artisan-chocolatier de Bougy-Villars, plus rien ne s'oppose à la construction de la chocolaterie artisanale prévue par Tristan Carbonatto. «Nous délivrons le permis de construire demain», relevait hier le syndic François Roch. **JOL**



Le futur bâtiment de la ferme du zoo. La surface du futur parc sera de 30 000m², c'est cinq fois plus que la superficie actuelle de la Garenne. PHOTO LA GARENNE

LE VAUD Le chantier avance selon les délais. L'inauguration du parc animalier est annoncée pour le printemps 2016.

Le futur zoo de la Garenne prend forme

L'ensemble des travaux sera terminé à Noël 2015. Ouverture du parc au printemps 2016.

nouveau parc au printemps 2016 après le transfert des animaux et l'accueil des nouvelles espèces. **com**

UN MILLION À TROUVER

Les budgets prévisionnels du chantier, pourtant serrés, ont pu être bien contrôlés grâce à la vigilance de tous les instants des acteurs du projet.

Le financement du projet a bien évolué depuis le printemps, avec le soutien de nouveaux donateurs. Il reste actuellement moins de 10% du budget à trouver, soit environ 1,3 million. **com**

GALERIE PHOTOS



Retrouvez notre complément d'images

www.lacote.ch + iPad + ePaper

PUBLICITÉ

ILS SONT FOUS, CHEZ BERGER !!! Profitez de nos actions ASTRA/OneFM



... et n'oubliez pas de nous questionner sur nos autres actions en cours.
Vous serez surpris en bien!

Garage BERGER Nyon



Wir leben Autos.

Un exemple:

Opel Astra 1.4T eTEC Cosmo Start & Stop

Prix de base CHF 28'850.-

Pack Swiss Cosmo/Sport/BiTurbo CHF 2'930.-

Rétroviseurs ext. rabattables électriques CHF 200.-

Caméra de recul CHF 150.-

Peinture métallisée 2 couches CHF 750.-

CHF 32'880.-

Avantage client

CHF 8'350.-

PRIX NET

CHF 24'530.-

Dans la limite des stocks disponibles.
Les prix mentionnés le sont avec 8% de TVA incluse.

Route de Champ-Colin 9-11 - 1260 Nyon
022 994 01 11 - www.garageberger.ch
info@garageberger.ch



Wir leben Autos.

